

Bulletin 2022 Municipal



commune de **L**ézignan
la **C**èbe



SOMMAIRE

Éditorial	P. 3
Vie Municipale	P. 4
Vie Patriotique	P. 5
Commissions Municipales	
Administration générale • Finances	P.6
Travaux et urbanisme	P. 7
Enfance-Jeunesse	P. 9
Cadre de vie • Sécurité	P. 10
Vivre ensemble : animations et festivités	P. 11
Logements communaux	P. 12
Vie Associative	P. 13
État Civil	P. 21
Expression des groupes d'élus	P. 22
Données Locales	P. 23
Mémo Services	P. 27

Monsieur le Maire,
Les Élus du Conseil Municipal,
Les Élus du Conseil Municipal des Enfants,
Les Agents des Services de la Commune,

VOUS SOUHAITENT UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2022.



Conséquence de la pandémie et des mesures gouvernementales de prudence sanitaire, la traditionnelle cérémonie des vœux à la population est à nouveau annulée. Nous nous retrouverons donc, dès que les conditions sanitaires le permettront, à l'occasion des événements organisés par la Municipalité.

En attendant, prenez soin de vous et de vos proches.



ÉDITORIAL

2022, entre contexte général et projets municipaux, notre ambition municipale.

Pour la nation, deux situations impacteront les prochains mois, deux élections nationales majeures occuperont une grande partie de l'année politique avec des conséquences pour toutes les collectivités, mais hélas aussi, la menace à nouveau prégnante de la Covid-19.

Avec l'équipe municipale nous sommes très mobilisés et nous adapterons notre action pour réussir notre programme de gestion.

Plusieurs dossiers d'aménagements urbains sont en cours d'études techniques et de financements. Le lancement de ces opérations respectera le fil rouge de notre engagement municipal : la maîtrise des taux de la fiscalité communale.

Pour réussir encore ce challenge, nous devons compenser l'irréversible évolution de nos principales dépenses de fonctionnement tout en réalisant les économies indispensables pour améliorer notre capacité d'autofinancement.

Nos possibilités d'investissements pour la modernisation de notre village sont directement liées à cette réussite.

C'est donc sur les actions de la vie communale courante que des économies doivent et peuvent être obtenues. Il nous faut réduire la consommation de moyens communaux, reconsidérer nos domaines d'interventions.

Avec les services municipaux, nous avons adapté l'activité des agents pour améliorer l'efficacité et la qualité de notre service aux administrés.

Les périodes de confinements ont modifié nos pratiques de vie sociale.

Les commerçants et artisans nous ont apporté de précieux services.

Depuis quelques mois, les bénévoles de nos associations essaient de relancer les animations dans tous les secteurs des loisirs, du sport, des arts.

Nos élus s'engagent pour soutenir et développer les activités locales.

Avec l'Accueil de Loisirs Périscolaires et le Conseil Municipal des Enfants, nous structurons une commission jeunesse où commencent à s'impliquer des adolescents. C'est plus qu'encourageant car un nouvel avenir se dessine.

Chacun d'entre nous doit soutenir la nécessaire relance et cohésion locale.

En 2022, je souhaite éveiller et dynamiser de nouvelles solidarités, faire bouger les lignes pour, au quotidien, développer plus de participation et de responsabilité générale.

Sachons unir nos forces pour réussir tous les défis...

Avec les conseillers municipaux et les agents de nos services municipaux, nous vous souhaitons une bonne année 2022.

Rémi BOUYALA

Maire de Lézignan la Cèbe
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération Hérault Méditerranée.

2020-2021 deux années dans un contexte de crise sanitaire et de restrictions de libertés. Notre rendez-vous traditionnel et temps fort que sont les vœux à la population n'a pas pu se tenir en sa forme traditionnelle.

C'est donc face à la caméra, pour une première, que Monsieur le Maire a présenté ses Vœux et ceux de toute l'Équipe Municipale aux Lézignanaises et Lézignanais.

Le Conseil Municipal a connu quelques mouvements avec les démissions de 2 conseillers municipaux, Mme Andrée ROMERO et M. Alain MAISONNEUVE, respectivement remplacés par M. Christophe GAL et M. Laurent JALICOT.

Ces changements ont entraîné une nouvelle répartition des délégations aux adjoints. L'activité des élus a maintenu un rythme soutenu.

Le Conseil Municipal a été convoqué 6 fois pour examiner les 52 délibérations portées à l'ordre du jour. 70% de ces délibérations ont été adoptées à l'unanimité.

Les principales délibérations du Conseil Municipal :

11 Janvier 2021 :

- Acquisition d'une parcelle de terrain en entrée de village destinée au futur Centre Technique Municipal,

22 Février 2021 :

- Modification du nombre d'adjoints qui passent de 4 à 5 et désignation de ces derniers,
- Création de la réserve communale de sécurité civile,
- Autorisation de vente des lots de la ZAC La Pinède,
- Adhésion à la Cellule de citoyenneté et tranquillité publique,

16 Avril 2021 :

- Adoption du Budget Primitif 2021 avec maintien des taux des impôts directs sans augmentation,
- Attribution des subventions aux Associations,
- Création de la commission thématique logements,
- Délégation de pouvoir au maire pour le projet photovoltaïque avec présentation de celui-ci au public,
- Adhésion à l'observatoire intercommunal de la délinquance,

14 Juin 2021 :

- Signature de la convention avec L'Établissement Public Foncier d'Occitanie pour la réalisation de logements, notamment sociaux, en cœur de village,
- Adoption du nouveau pacte de gouvernance de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée,

27 Septembre 2021 :

- Signature de la convention de mise en œuvre de la police pluri communale avec la commune de Saint Pons de Mauchiens,
- Exonération de taxe foncière 2022 sur les propriétés non bâties pour les agriculteurs sinistrés par le gel,
- Dégrevement de taxe foncière sur les propriétés non bâties pour les jeunes agriculteurs jusqu'en 2025,
- Mise en place de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement pour les vacances scolaires de Toussaint,

25 Novembre 2021 :

- Adoption des Lignes Directrices de Gestion pour déterminer les modalités de déroulement de carrière des agents de la commune,
- Débat sur la protection sociale complémentaire des agents.

Nouveauté : les permanences d'élus

Afin de rapprocher les administrés des élus, des permanences d'élus sont organisées en mairie les mercredi et vendredi après-midi. Pour être reçus vous devrez vous inscrire soit par mail à consultation@lezignanlacebe.fr soit à l'accueil de la mairie en indiquant vos coordonnées et le motif de consultation. Un rendez-vous vous sera proposé sous 10 jours maximum.

Personnel Communal :

En juillet, fin d'année scolaire et fin de carrière professionnelle pour Mme Christine MARTIN agent communal au service périscolaire. 21 ans de services auprès des très jeunes Lézignanais. Merci à Christine qui a su allier professionnalisme, écoute et bienveillance.

Changement de responsable de notre police municipale avec en septembre la prise de fonction du brigadier-chef Laurent VIALA.

Il aura la responsabilité de piloter la police devenue pluri communale grâce à la mutualisation avec la commune de St Pons de Mauchiens.

Cette évolution du service a nécessité le recrutement d'un second ploicier qui intégrera les effectifs le 1^{er} mars 2022.



19 mars - Cérémonie du « Cessez le feu en Algérie »

8 mai – Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945

M. le Maire, avec un comité réduit rassemblé autour des copains anciens combattants de la section locale de la FNACA et de son Président M. Joseph BERMEJO, ont rappelé le souvenir des combats, des victimes et des souffrances. Deux commémorations dont l'organisation a été adaptée pour respecter les contraintes imposées lors de cette période de pandémie à la covid-19.

11 novembre – Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

Monsieur le Maire, les élus, les membres de la FNACA et le conseil municipal des enfants se sont regroupés devant la Mairie pour un parcours de mémoire. Ils ont défilé jusqu'au square du souvenir derrière nos porte-drapeaux locaux.

Après le message d'accueil de Monsieur le Maire, Charlyne MARTINEZ, notre jeune maire du conseil municipal des enfants, a, pour la première fois, prononcé son allocution en hommage à nos anciens combattants et au devoir de mémoire. Ensemble, ils ont déposé un bouquet de fleurs sur la stèle de ce lieu érigée lors du centenaire du début de la guerre de 1914.

Deuxième étape, regroupés devant notre monument aux morts, la cérémonie s'est poursuivie.

Discours de M. Joseph BERMEJO, Président de la FNACA, puis, M. le maire a donné lecture du message de Mme la Ministre déléguée aux anciens combattants et à la mémoire.

Les enfants du conseil municipal ont cité les noms des Poilus de Lézignan la Cèbe morts pour la France.

La chorale Léz'enchantés, impeccable lors de cette première prestation, a créé une remarquable atmosphère de recueillement lors de l'interprétation du chant du départ et de l'hymne national la Marseillaise.

Merci à tous les membres de ce groupe.

La cérémonie s'est clôturée par le verre de l'amitié.



COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

La mise en œuvre de la loi de transformation de la fonction publique de 2019 a nécessité la rédaction d'un nouveau règlement intérieur pour le fonctionnement des services. Après présentation aux agents et accord avec eux, le règlement intérieur a été adopté à l'unanimité en séance du conseil municipal du 25 novembre 2021.

Les modifications de fonctionnement des services sont effectives au 1^{er} janvier 2022. Pour les administrés, il n'y a pas de changement. L'ouverture au public se fait du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 14h à 17h le lundi. Les après-midis du mardi au vendredi sont réservés aux rendez-vous pour un accueil personnalisé sur des dossiers spécifiques (urbanisme, état-civil, élections, périscolaire...).

FINANCES

C'est le 16 avril 2021 que le conseil municipal a adopté le compte administratif de 2020 et voté son budget primitif pour 2021. À cette occasion, les élus ont pu bénéficier de l'expertise de M. Thierry MILAN, trésorier de Agde, qui a présenté le compte de gestion 2020. Il a souligné à cette occasion la qualité des comptes de la commune.

L'exécution des comptes de 2020 a dégagé un excédent de fonctionnement de 129 224 €, reporté en fonctionnement pour 2021.

Les prévisions budgétaires 2021 permettent d'envisager un excédent de 197 094 € pour financer les dépenses d'équipements.

BUDGET PRIMITIF 2021 :

Le budget de fonctionnement est prévu à hauteur de 1.416.062 €

Les taux des contributions directes inchangés depuis 2011 sont reconduits comme suit :

Taxe sur le foncier bâti : 17.80 %*

Taxe sur le foncier non bâti : 75.05 %

* La réforme de la taxe d'habitation est compensée par le transfert à la commune de la part départementale de la taxe sur le foncier bâti.

À ce taux communal s'additionne celui départemental de 2020, portant le global à 21.45%.

Malgré la crise sanitaire et les dépenses liées aux protocoles d'hygiène et la baisse des recettes de location de la salle polyvalente, les efforts de maîtrise des dépenses se poursuivent. Pour autant, l'énergie, notamment pour l'éclairage public, pèse sur le budget communal.

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des coûts de la consommation des trois dernières années sur ce poste :

Année	Volume en KW	Coût en € TTC
2019	176 714	24 329
2020	157 129	22 276
2021	116 990	22 684

Les actions engagées pour réduire les coûts (remplacement d'anciens lampadaires par des lampadaires à LED) commencent à porter leurs fruits et permettent d'atténuer l'impact de l'augmentation du coût de l'énergie.

Cette augmentation est d'autant plus importante que la commune, comme toutes les collectivités territoriales, n'a plus accès aux tarifs réglementés de l'électricité.

De nouvelles mesures visant à diminuer les consommations sont envisagées.

Le budget d'investissement est prévu à hauteur de 2.540.646 €

Ce budget ambitieux, voté à l'unanimité, intégrait les projets suivants :

Opération	Montant total TTC
Réfection voiries	151 200.00 €
Parvis de l'Église	26 071.92 €
Chauffage Salle Polyvalente	56 902.88 €
École (menuiseries + éclairage)	51 411.11 €
Sécurisation École	9 221.58 €
Gilets pare-balles	1 320.00 €
Caméras Piétons	680.40 €
Chauffage et Éclairage Église	13 123.20 €
Vidéo Protection	18 470.69 €
Aire de remplissage (études pour 200 000 € HT de travaux)	25 824.00 €
Centre Technique Municipal	1 305 000.00 €
RD 609 (Phase II)	306 000.00 €
TOTAL INVESTISSEMENTS ENVISAGES	1 965 225.78 €

Les demandes de financements déposées auprès de l'État, la Région, le Département et la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée prévoyaient un reste à charge pour la commune de 741 072.60 € soit 37.7% du coût global.

La mise en œuvre du plan de relance économique suite à la pandémie a profité aux collectivités de tailles plus importantes et, sur les financements sollicités, la commune n'a bénéficié que d'une partie des dotations de l'état pour la vidéo protection. L'intégralité des autres demandes n'a pas été retenue.

Évoqués lors de la visite de M. Pierre CASTOLDI Sous-Préfet de Béziers, les dossiers sont retravaillés. Ils seront redéposés pour une possible réalisation en 2022.

COMMISSION TRAVAUX- URBANISME

AMÉNAGEMENTS & TRAVAUX

Voici la synthèse sommaire de plusieurs chantiers débutés en 2020 qui ont été terminés au cours du premier semestre 2021 ainsi que différents travaux et aménagements récemment réalisés.

Le boulodrome municipal a fait peau neuve. Désormais, il répond au plus grand nombre de pétanqueurs qu'ils soient compétiteurs-licenciés et amateurs réguliers ou occasionnels. Un nouvel éclairage à led avec possibilité d'éclairer tout ou partie de l'aire de jeu, rénovation totale du sol conforme aux recommandations de la FFPJP et de nos dirigeants locaux. Agrément de l'espace pour les spectateurs, par la mise en place d'une palissade coupe-vent, de bancs et dernièrement installation de cendriers.



Au pump track quelques premiers éléments d'accueil ont été installés : 4 tables de pique-nique en bois. Un programme de réfection de voiries a été réalisé : l'impasse des Roches Fleuries, du Presbytère, la rue Voltaire, ainsi que l'aménagement d'une sortie du village via le chemin du Guillaumant couplée à la création d'une voie piétonne le long de l'ancienne voie ferrée.

Modification de la circulation de l'avenue Achille Levère mise en sens unique rentrant à partir de la RD 609.

Ces dispositions contribuent à une meilleure répartition des flux de circulations et à l'amélioration de la sécurité sur ces axes très fréquentés.

Première phase de réaménagement du chemin de Caux ; le long de la résidence les Moulières, création de places de stationnement, la sortie du lotissement est protégée par un « stop » aux véhicules descendants de Caux vers le village.

La préservation et l'entretien de notre petit patrimoine communal est notre volonté. Au cimetière, les piliers du portail situé rue de l'Égalité ainsi que la croix située dans la partie la plus récente ont été rénovés. Le parvis de l'église Ste Marie est libéré du stationnement de véhicules. Le sol de bitume graisseux a été remplacé par un béton désactivé traditionnel. Des bornes d'ornement en délimitent le pourtour.

La Croix des Cresses y a retrouvé son emplacement d'origine. Le 5 octobre, Monseigneur Alain GUELLEC, évêque auxiliaire de Montpellier, par sa bénédiction a donné résonance à cet évènement.



LES PRÉVISIONS ET PROJETS POUR L'ANNÉE 2022

Dans le secteur des Barthes, au pumtrack des aménagements complémentaires comprenant l'installation d'un abri vélo et un point d'eau sont prévus.

Le chemin de Caux bénéficiera d'une nouvelle étape d'aménagements pour améliorer la sécurité de tous les usagers. En concertation avec les riverains des places de stationnement seront aménagées, des chicanes de réduction de la largeur des voies de circulation seront réalisées. Pour lutter contre les incivilités au code de la route, la vigilance 7 jours sur 7 par notre service de police municipale ainsi que les équipements de vidéosurveillance sont activés.



L'étude de la requalification complète de la place Croix de la mission est en cours. Si les soutiens financiers attendus sont notifiés, les travaux pourraient commencer début 2023.

Au cœur de la pinède, des équipements sportifs type agrès seront installés - Quartier de « Bellevue » réinstallation d'un parc de jeux pour enfants.

En début d'année et, préalablement à une concertation publique, la présentation du projet pour l'extinction partielle de l'éclairage public est envisagée.

La multiplication des containers à déchets stockés dans les rues et laissés aux points de collecte offre une image inesthétique dans le centre village. Pour mettre un terme à cette situation, la municipalité a demandé au SICTOM de procéder à la modification du système de collecte des ordures ménagères. Les bacs individuels seront supprimés. Des bacs collectifs de grandes capacités seront installés sur des points stratégiques. Les administrés du centre village apporteront leurs sacs de déchets jusqu'à ces points de collecte. Ce dispositif sera mis en place courant du mois de janvier 2022 dans tout le secteur du centre village.

À terme, toute la collecte des déchets ménagers de la commune sera organisée sur ce principe que le SICTOM a décidé de généraliser à l'ensemble du territoire.

Lorsque cela est possible, après une période de test, les bacs collectifs pourront être enterrés.

URBANISME ET DÉVELOPPEMENT URBAIN

Un important projet d'urbanisme est enfin concrétisé. Les constructions de maisons dans la ZAC de la Pinède vont bon train et depuis la mi-novembre certaines sont habitées.

Nous souhaitons la BIENVENUE à ces premiers habitants, nouveaux Lézignanais.

Les conditions de maîtrise foncière étant totalement réalisées, début janvier 2022 les travaux d'aménagement pour la tranche 2 de la phase 1 de la ZAC vont débiter.

Prochainement, l'avant-projet d'aménagement de la phase 2 du secteur de la pinède sera évoqué avec les propriétaires fonciers qui pourraient être concernés.

COMMISSION ENFANCE JEUNESSE

Développer le service enfance et jeunesse est une des priorités de la municipalité durant ce mandat.

On peut dire que 2021, malgré des conditions sanitaires restrictives, aura permis de mieux préparer ce travail en amont et la réalisation de certains projets montrent qu'il y a toujours du positif à tirer dans toutes situations.

C'est tout d'abord le renouveau de l'accueil de loisirs et périscolaire, marqué par l'arrivée depuis janvier de M. Karim HADDAD qui a su redynamiser avec son équipe ce service. Ainsi, les effectifs des accueils du mercredi et les services de garderie et de cantine ont connu une nette progression de participation. Cette évolution signe la reconnaissance de qualité des activités proposées et du professionnalisme de l'encadrement. Les enfants ont pu s'épanouir entre sorties nature au bord du fleuve Hérault, visites de notre patrimoine culturel et agricole, entretien du jardin de l'école ou préparation des décorations sur le thème de Noël. Les prestations se sont même élargies tout dernièrement avec la mise en place d'une semaine d'accueil lors des vacances de la Toussaint. 31 enfants ont pu découvrir tout l'univers autour des arts du cirque.

Au vu de l'engouement affiché, des dispositifs similaires seront reconduits pour les vacances scolaires d'hiver puis de Pâques 2022.

Par ailleurs, deux autres moments auront marqué de leur empreinte cette année, à commencer par le projet de fresque à l'école la Salsepareille. En effet, les jeunes écoliers ont pu bénéficier pendant une semaine de la présence de 2 artistes pour donner une nouvelle lumière à certains murs de la cour de récréation. Une activité qui, de l'avis de tous, aura donné une bonne bouffée d'oxygène tant au corps enseignant qu'aux élèves. Le deuxième événement qui a enchanté notre jeunesse a été la journée festive organisée à l'école par l'équipe d'animation avec l'aide de Mme Patricia ROUAT et M. Damien FOURESTIER, élus.



Une après-midi récréative pour sonner la fin des cours et entamer les grandes vacances de la meilleure des façons. Petits et grands ont déambulé entre divers jeux et ont pu profiter de la présence de notre Cèbe totémique ainsi que d'un spectacle pour clôturer cette belle journée.

Enfin, notre conseil municipal des enfants a quand même pu se réunir régulièrement pour débattre de divers projets qui verront prochainement le jour. L'équipe a été récemment élue avec une nouvelle maire : Charlyne MARTINEZ.

Parallèlement, profitant de l'expérience d'anciens conseillers, il a été mis en place une commission ados dont le rôle sera de créer des actions et des animations pour cette tranche d'âge et permettre une continuité de l'action citoyenne auprès de notre jeunesse. L'idée est de fédérer avec le secteur associatif très complet de notre commune pour initier les plus jeunes aux rouages les plus simples de celles-ci, et peut-être de faire naître des vocations...

COMMISSION CADRE DE VIE - SÉCURITÉ

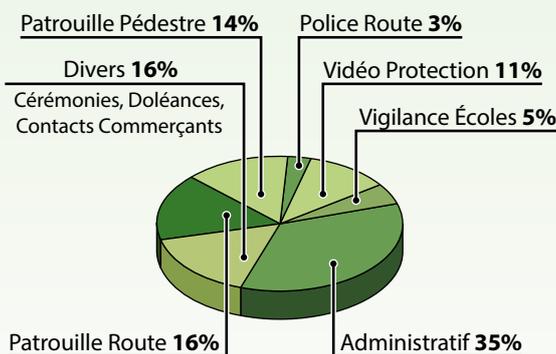
Il y a maintenant deux années que notre bureau de police municipale est en service. Depuis le 1^{er} Septembre 2021, le Brigadier-Chef Principal de police municipale M. Laurent VIALA est le responsable.

Un travail important engagé depuis 3 ans avec la commune de Saint Pons de Mauchiens a été approuvé par les services de l'état qui ont validé la création à compter du 1^{er} Décembre d'un service de Police Pluri-Communale. Cette évolution par mutualisation nous permet d'adapter les moyens nécessaires et de répartir les coûts de la sécurité publique sur les 2 villages.

Le Brigadier-Chef Principal de police municipale Vianney PIERROU intégrera prochainement ce dispositif. Les objectifs éducatifs qui avaient été envisagés pour sensibiliser nos écoliers ont été empêchés par la situation sanitaire. Ils seront activés dès que les conditions le permettront.

ACTIVITÉ DE NOTRE POLICE MUNICIPALE :

137 verbalisations ont été dressées dont 96 pour des infractions liées au stationnement, 5 pour des infractions liées à la police environnementale et 36 liées à des infractions routières.



RÉTROSPECTIVE 2021 :

Janvier : Signature de la convention avec le SIVOM Pays d'Agde pour la mise à disposition du cinémomètre, ce qui nous permet de procéder à des contrôles de vitesse.

Mai : Installation d'une caméra de vidéo protection supplémentaire au parking des Genêts d'or avec surveillance du Pump track.

Juillet : Départ sur mutation à sa demande du Brigadier-Chef Principal Frédéric COCUS.

Août : Renfort de 4 policiers municipaux d'Agde pour notre fête locale.

Septembre : Arrivée du Brigadier-Chef Principal Laurent VIALA.

Notre dispositif de vidéo protection est actuellement de 23 caméras permettant la vidéo verbalisation. Toutes les entrées-sorties de la commune et les principaux parkings sont sous ce dispositif de surveillance.

Octobre : Signature de la convention pour initier le service de police pluri communale.

Décembre : Début des interventions sur le territoire des deux communes de Saint Pons de Mauchiens et Lézignan la Cèbe.

PERSPECTIVES 2022 :

- Renfort de notre police avec l'arrivée d'un agent supplémentaire
- Développement de notre police pluri communale en y intégrant d'autres communes
- Prévention auprès de la jeunesse et intervention en milieu scolaire pour les différents permis.

COMMISSION VIVRE ENSEMBLE

Par suite de consignes de protections fixées par les règles sanitaires, plusieurs manifestations prévues à l'agenda 2021 ont été annulées ou allégées dans leurs organisations.

Cérémonie des vœux à la population • Repas des séniors • Fête de la musique • Forum des associations • Journées Européennes du Patrimoine ont été annulées.

L'équipe d'animation municipale a réalisé une vidéo qui a été diffusée sur les réseaux sociaux. Elle a offert aux responsables de nos associations locales la possibilité d'informer les internautes des particularités de leurs activités pendant cette période restrictive.

Merci à Léo POUILLON qui a assuré les prises de vues et le montage de cette vidéo et aux responsables associatifs qui ont participé à cette communication.

13 JUILLET : REPAS RÉPUBLICAIN



Cette soirée attendue et appréciée a tenu toutes ses promesses avec une très importante participation de 600 Lézignanais.

En première partie de soirée, le repas débutait avec le traiteur « La Felouque » qui avait préparé un bon cochon à la broche, puis la retraite aux flambeaux dans une ambiance totémique. Hélas, la météo n'a pas été clémente ce soir-là. La prestation de l'orchestre Acropole a été trop vite écourtée.

Nous remercions les associations, les agents de la commune et les élus qui se sont investis pour assurer ce rendez-vous dans les meilleures conditions.

FÊTE LOCALE DU 13 AU 15 AOÛT 2021

Ni le « pass sanitaire » imposé, ni l'obligation du port du masque n'ont rebuté les « festaires ». La fête locale a débuté le vendredi 13 Août par la prestation d'Evasion live entreprise référente en discothèque mobile. Une très belle installation pour ravir les danseurs de ce premier soir. Samedi 14, la scène était réservée au grand orchestre Cocktail de Nuit qui a présenté son show 2021 éblouissant et apprécié par toutes les générations.

En préambule de ces deux soirées, surprise locale, l'association Gymnastique Féminine Lézignanaise nous a gratifiés de démonstrations de danses rythmiques et sportives exécutées par nos talentueuses jeunes danseuses lézignanaises. Bravo et merci à Laura leur professeure.

Le dimanche 15 Août en matinée, nos amis de la Cèbe totémique ont déambulé dans les rues du village avec la petite Cèbe au son des fifres et tambours de l'association intercommunale BLEU Totem.

À midi, toute la population était invitée à se retrouver sur l'esplanade pour clôturer les festivités 2021.

Excellente ambiance musicale avec le groupe Soul Band Experience et convivialité autour du buffet et du verre de l'amitié offert à toute la population. Cela a été un moment de partage très apprécié.

Durant cette fête locale, nous avons pu compter sur nos principales associations regroupées autour de la SAL afin de vous servir à la buvette.

Merci à tous ces bénévoles pour leur implication à l'animation Lézignanaise ainsi qu'à tous ceux qui se sont mobilisés pour que Lézignan la Cèbe vive sa fête locale 2021.

Aucun incident lors de ce long weekend de fête. M. Nicolas BRIL adjoint à la sécurité avait mobilisé les renforts de la Police Municipale d'Agde, en coordination avec les services de gendarmerie de Pézenas.



À Lézignan la Cèbe, nous savons que « l'oignon fait la force » et que « l'union fait la réussite ».

La dernière animation de l'année 2021 était une première – Une après-midi lors de laquelle notre esplanade est devenue, **la PLACE de NOËL**.

La commission municipale d'animation, le service « Enfance-Jeunesse », les jeunes élus au Conseil municipal des Enfants, le collectif la SAL, les équipes de la Cèbe Totémique avec la musique et les mascottes de BLEU Totem et de nombreux bénévoles ont contribué à la réussite de cette après-midi d'animations familiales du dimanche 19 décembre 2021.

Un MERCI particulier au PÈRE NOËL venu spécialement à cette occasion ainsi qu'à tous les bénévoles participants.

COMMISSION LOGEMENTS COMMUNAUX

C'est par délibération du 16 avril 2021 que cette 6ème commission thématique permanente a été installée au sein du conseil municipal. La Commission de gestion et de suivi des logements communaux est chargée de l'attribution des logements qui sont propriété de la commune, du suivi et de l'entretien des biens ainsi que des relations avec les locataires.

Les élus du groupe d'opposition n'ont pas souhaité participer à cette commission dont les membres sont :

- M. Rémi BOUYALA, Maire, Président de la commission,
- Mme Patricia ROUAT, 2^e Adjointe, Vice-Présidente de la commission,
- Mme Béatrice OLLIER, conseillère municipale,
- M. Romain FERRERES, conseiller municipal.

La première mission confiée à la commission est d'établir des critères d'attribution des logements et locaux communaux afin de garantir l'équité de traitement pour les demandeurs.

La commune possède 6 logements et 1 local commercial :

- 8, Rue des Remparts : 2 appartements,
- Rue du jardin public (mairie) : 1 appartement,
- 1, Rue de l'Égalité : 2 appartements,
- 15, Rue des Ecoles : 1 appartement.
- 21, Rue de la Mairie : 1 local commercial.

Ils sont tous occupés.

La location de ces biens devrait générer une recette annuelle de 36 000 €.

En fin d'année 2021, 2 occupants indécents sont responsables de 29 000 € de loyers impayés. Cette lourde perte de recette n'est plus supportable. Les procédures contentieuses ont été engagées à l'encontre des locataires qui ne s'inscrivent pas dans une démarche d'apurement de leurs dettes.

La municipalité mène de nombreuses actions de solidarité sociale, elle ne peut pas accepter les comportements irrespectueux du patrimoine communal par deux individus sans scrupule.

La commission rappelle que la gestion des logements sociaux (HLM) n'est pas dans ses attributions.

Les demandeurs doivent s'inscrire et renouveler leurs inscriptions chaque début d'année sur le fichier national de demandes de logements sociaux.

Les logements « Genêts d'Or » et de la résidence « d'Ormesson » sont gérés par l'opérateur social du département « Hérault Logement ».

Les logements de la résidence « Les Moulières » sont gérés par l'opérateur « FDI Habitat ».

VIE ASSOCIATIVE

Jusqu'où le contexte sanitaire sera-t-il dévastateur pour notre secteur associatif ?

Les dispositions qui, depuis deux années, se sont imposées dans l'organisation des activités dans l'espace public frappent lourdement nos associations. Ce bulletin annuel 2022 est le reflet de cette trop longue et difficile situation.

Nos bénévoles sont parfois en désarroi mais ils tiennent bon.

La municipalité veille à leur apporter toute l'écoute et l'attention pour le soutien nécessaire afin que de nouvelles solidarités se développent. Chaque Lézignanais peut et devrait soutenir ce secteur indispensable du bien vivre ensemble.

Nous vous invitons à participer et à soutenir le mouvement associatif Lézignanais.

Nous saluons la mémoire des bénévoles qui nous ont quittés au cours de l'année 2021.

Les textes qui suivent émanent des Associations.

Les Amis de l'École



L'assemblée générale a été organisée le vendredi 17 décembre en mairie et un nouveau bureau a ainsi été élu. Nous regrettons que la participation des parents d'écoliers soit aussi faible.

Notre association très ancienne et historiquement dynamique ne pourra pas fonctionner durablement si les intéressés ne s'impliquent pas et ne participent pas aux opérations qui permettent de récolter des fonds nécessaires pour nos enfants.

2020 et 2021, furent des années avec très peu d'activités pour l'année 2020 et sans activité pour 2021 suite à la crise sanitaire que nous traversons mais nos réserves financières nous ont permis d'abonder plusieurs participations pour des animations dans le cadre scolaire à hauteur d'un montant annuel de 5 224,93 €.

Espérons que la situation va s'améliorer, que des bénévoles motivés viendront rejoindre l'association pour nous permettre ensemble de reprendre nos actions et ainsi maintenir nos objectifs statutaires : « participer au financement d'équipements et d'activités pour les écoliers de la Salsepareille ».

Mail : lesamisdelecole34120@gmail.com • Site : www.facebook.com/lesamisdelecolelasalsepareille



Association Les Amis d'Alonzo

Les Amis d'Alonzo est une association créée pour venir en aide à Alonzo 12 ans, en situation de handicap souffrant d'IMC (Infirmitté Motrice Cérébrale) et de dystonie (trouble du tonus). Nos actions ont pour but de récolter des fonds afin de financer des aménagements liés au handicap, et des thérapies intensives à l'étranger, en France ou en Visio !

Avec cette année encore particulière liée au Covid, les thés dansants et le loto n'ont pu avoir lieu. Nous avons toutefois réussi à organiser une tombola qui a pu financer des visios pour permettre à Alonzo de progresser sur des apprentissages scolaires ! Encore merci à tous ceux qui ont participé !

Nous avons prévu diverses manifestations pour 2022 en espérant que la situation sanitaire nous permette de les tenir ! Il est possible d'adhérer à l'association afin de soutenir nos projets pour Alonzo !

Merci à tous de votre soutien ! Pour suivre nos aventures retrouvez nous sur Facebook « [Les amis d'Alonzo](#) » et sur Instagram « [les_amis_dalonzo](#) »

Pour tout contact : lesamisdalonzo34@gmail.com



Association Bel Âge Lézignanais

Notre assemblée générale s'est tenue le jeudi 16 décembre, nous fêtons ce jour là les 50 ans de l'association. Les renouvellements du bureau et du conseil d'administration seront à l'ordre du jour. Après 11 ans de présidence Yvon Izard souhaite passer la main. Il a lancé un appel aux plus jeunes pour qu'ils s'investissent. Après de longues années de bons et loyaux services, d'autres membres du bureau et du conseil d'administration ne renouvelleront pas leur mandat. Par manque de bénévoles, le B.A.L. ne pourra pas organiser de thés dansants en 2022 ce qui engendrera une perte de revenus. Le prix des repas sera donc augmenté. Notre association propose également le lundi dès 14h à la maison de la vie associative des jeux de société ainsi que du travail manuel le mercredi. Un atelier d'initiation au numérique et des séances de gymnastique douce pour Seniors. Des sorties découverte d'une journée et des voyages sont aussi d'actualité. Le prix de la cotisation annuelle est de 14 € pour les résidents et de 16 € pour les extérieurs.



Comité FNACA de Lézignan-la-Cèbe

La douloureuse épreuve du confinement, aura laissé des traces indélébiles, dans les rangs de la FNACA, à l'instar de l'ensemble du milieu associatif ! Les activités limitées, par cette pandémie difficile à gérer par chacun de nous, auront paralysé les initiatives de part et d'autre. 2022, approche à grands pas, donnant le mince espoir de voir la vie de notre association reprendre lentement !!! Le 28 Septembre 2021, aura été la seule rencontre (depuis 2 ans) de tous les Adhérents et Sympathisants, à l'occasion de notre Assemblée Générale qui fut suivie d'un Buffet Repas auquel ont participé 52 personnes. Une occasion pour notre Comité FNACA d'offrir à tous cette journée, qui permettait à chacun d'échanger quelques nouvelles "depuis le temps !!!". Hélas ! quelques jours après cette rencontre, notre Ami Pierre OLLIER, Vice/Président du Comité nous quittait, après avoir beaucoup souffert. Difficile de tirer des plans sur la comète pour 2022, sachant que tout peut encore arriver et que les thés-dansants ne sont pas encore une valeur sûre, avec ce COVID, qui rôde sournoisement autour de nous. Il est évident, que lorsque "Le ciel sera plus dégagé" sur le plan sanitaire, notre FNACA, reprendra son élan, pour alimenter un peu mieux, les Activités Associatives de notre village.

Dans l'attente, nous aurons une pensée pour tous ceux qui souffrent en silence, au quotidien, en souhaitant à chacun, de bonnes Fêtes de fin d'Année et un 2022, plus agréable !!! Merci à tous !

**FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS
ALGÉRIE • MAROC • TUNISIE**

104, RUE DU GUILLAUMANT - 34120 LÉZIGNAN-LA-CÈBE



Pour le Comité FNACA,
Joseph BERMEJO

La Ligue contre le Cancer



La crise sanitaire a paralysé nos actions. La « ZUMBA PARTY » et les thés dansants prévus n'ont pu avoir lieu.

Nous remercions ici la municipalité qui nous a attribué une subvention et les quelques généreux donateurs qui nous ont permis de verser près de 1200 € au comité départemental.

Notre antenne coordonne les différentes collectes au bénéfice de la Ligue : les téléphones portables, les tablettes et les cartouches d'imprimantes à jet d'encre peuvent être déposés à l'accueil de la mairie. Les radiographies argentiques sont récupérées par la pharmacie Brun que nous remercions ici.

Réduite comme peau de chagrin par le décès d'un de nos plus actifs bénévoles, Claude ROUSSEL et la détérioration de la santé du délégué, l'antenne locale est prête à passer la main à qui souhaitera reprendre le flambeau.

La Ligue présente à tous ses meilleurs vœux pour l'année 2022



La Société d'Animation Lézignanaise



Une année 2021 qui n'a malheureusement pas tenu les promesses du renouveau espéré après les restrictions sanitaires déjà subies durant l'année de sa grande sœur en 2020. En effet la SAL n'a pas pu proposer comme le calendrier le prévoyait, des thés dansants chaque dimanche de Janvier à Mai. Si une timide reprise a vu le jour en Novembre, seul le 1er dimanche a été concluant, et le souffle de ce vent retrouvé s'est vite dissipé après les nouvelles annonces du gouvernement, nous forçant à annuler les 2 derniers thés dansants.

Côté festivité, la fête de la musique a été annulée pour la 2^e année consécutive.

Le repas républicain du 13 juillet a été stoppé dans son élan à cause de la météo capricieuse après seulement quelques heures du début de soirée.

Nous avons pu à nouveau tenir la buvette de la fête locale, les recettes sont mitigées avec une fréquentation faible le 1^{er} jour mais un gros succès pour la venue de Cocktail de Nuit.



La SAL a participé à la très belle journée de Noël menée d'une main de maître par Mme Léa FRANCO, adjointe en charge du vivre ensemble. Quelques associations sont venues aider pour servir les boissons et gourmandises proposées dans le chalet.

La Cèbe totémique a paré d'un beau manteau rouge la Céboïette et la grosse Cèbe. Notre superbe chorale du foyer rural a réchauffé nos cœurs en nous chantant les meilleures mélodies de Noël.

Cette fin d'année 2021 est sombre pour la SAL et pour la ligue contre le Cancer. M. Didier DURAND nous a quittés dans la nuit du 15 au 16 décembre. Une grosse pensée pour toute sa famille.

« Cet homme si cultivé et qui vouait une véritable passion pour l'histoire de son village s'en est allé. Un vrai pilier pour les associations. Il m'a fait grandir à mes cours de chimie au lycée, et en a fait autant dans l'ombre pour m'aider sur la gestion de l'association. Le père de mon meilleur ami, M. anecdotes des soirées festives à Lézignan la Cèbe. Tous les bénévoles se joignent à moi pour te dire un dernier salut, et je te dis au revoir Professeur. »

Romain FERRÈRES

La Cèbe Totémique

Bureau 2021 :

Président : Alain MALAFOSSE

Secrétaire adjoint : Valérie LEGRAND

Secrétaire : David CARON

Trésorier : Dominique MONTAGNE

Lors de l'Assemblée générale du 17 septembre 2021, le bureau a été renouvelé.

Nous comptons 20 adhérents.



Pour la reprise des activités, l'association a commencé par un thé dansant qui a eu lieu le dimanche 7 novembre 2021 et a permis à plus de 100 personnes de se retrouver.

Nous avons un projet en commun avec la municipalité : constituer la « Confrérie du Fricasson de Cèbes de Lézignan ». Nous prévoyons une soirée fricasson début juillet.

En 2022, nous souhaitons organiser la « Journée Totémique » où chaque totem se présentera, avant une démonstration de leurs danses traditionnelles. Nous allons également organiser le carnaval avec l'école, développer la Ceboïette, qui, pour rappel, a été baptisée par le conseil municipal des enfants.

En espérant vous retrouver nombreux derrière nous.

La Cèbe Totémique

Le Foyer Rural



Une dynamique équipe a repris les activités du Foyer Rural, elle se constitue de :

Lisiane MICHEL, Présidente

Patricia ROUAT, Trésorière

Carine DESBOUIS, Secrétaire

Une assemblée générale s'est déroulée le mercredi 29 septembre 2021,

nous avons élargi le bureau avec 3 personnes :

- Nicolas WYDERSKOWSKI, vice-président
- Béatrice OLLIER, trésorière adjointe
- Laurence SAIGNES, secrétaire adjointe



Nous y avons présenté la chorale Léz'Enchantés présidée par Nicolas WYDERSKOWSKI, fondateur du groupe en septembre 2020. 30 membres sont déjà inscrits, le groupe a une très bonne dynamique. Nicolas vous invite à venir participer à la chorale pour passer un bon moment. Le groupe a chanté lors de la cérémonie du 11 novembre ainsi que la fête de Noël le 19 décembre. La commission municipale d'animation, le service « Enfance-Jeunesse », les jeunes élus au Conseil municipal des Enfants, le collectif la SAL, les équipes de la Cèbe Totémique avec la musique et les mascottes de BLEU Totem et de nombreux bénévoles ont contribué à la réussite de cette après-midi d'animations familiales du dimanche 19 décembre 2021.

Proposition d'une nouvelle activité sur le village, par Christine Vincent dite "Kiki la Flamenca", professeur d'espagnol au collège de Bessan où elle a aussi un club de danses sévillanes depuis 2000. Elle a également monté plusieurs spectacles, principalement sur des thèmes liés à l'Andalousie.

Les horaires proposés sont :

- **groupe enfants** : le lundi de 17h30 à 18h30
- **groupe adultes** : rumba puis danse sévillane, le lundi de 16h30 à 17h30
- **gipsy fit** : le mercredi de 18h30 à 19h30

Pour l'instant, pas beaucoup de personnes intéressées, nous réfléchissons pour d'autres activités à vous proposer.

M. Damien FOURESTIER, adjoint au maire délégué à la commission jeunesse, rappelle son projet et sa motivation de créer une section ados, avec qui nous allons collaborer avec grand plaisir.

Nous avons également apporté une aide financière au projet de la fresque de l'école.

Nous attendons vos propositions d'activité, vous pouvez nous les envoyer sur :

foyerruraldelezignanlacebe@gmail.com

Gym à Lèze



Gym à Lèze propose des cours de gymnastique traditionnelle pour adultes les mardis et jeudis de 18 h 30 à 19 h 30, dans la salle polyvalente. Les cours sont animés par Agata GUERRIERI, respectent au maximum les douleurs et les capacités de chacune. Le but étant de venir aux séances avec le sourire et de repartir également avec mais accompagné de quelques gouttes de sueurs. Les séances sont faites pour solliciter l'ensemble du corps sans le traumatiser (pas de choc important des genoux etc.)

La saison dernière a été fortement impactée par la crise sanitaire. Il a fallu s'adapter. La prof Agata GUERRIERI a proposé des cours en visio. En mai les cours ont enfin pu reprendre en extérieur.

À la reprise de septembre, il a également fallu pratiquer en extérieur avant de pouvoir réutiliser la salle avec obligation du pass sanitaire. En contre partie des perturbations engendrées par la crise sanitaire, les adhérentes de la saison dernière ont eu un dégrèvement sur la cotisation 2021-2022.



Cotisations 2021-2022 :

- 85 € pour 2 heures de cours par semaine,
- 50 € pour 1 heure de cours par semaine.

Renseignements et inscriptions : 04 67 90 75 55 et pendant les cours.

Gymnastique Féminine Lézignanaise

Après deux saisons chamboulées par le Covid, la gymnastique féminine Lézignanaise reprend ses activités auprès des enfants ! Au programme cette année : Cours de danse, fit'dance, gym, initiation GRS pour les enfants de 3 à 15 ans, animés par Laura TANAVELLE tous les mercredis après-midi en salle polyvalente.

Avec à la clé, nous l'espérons, un retour sur les planches et un beau gala de fin d'année !

Nous rappelons que nous prenons les inscriptions toute l'année, les petits danseurs qui ne l'ont pas déjà fait peuvent donc nous rejoindre !



La GFL

Mei Hua Zhuang en Garrigues



Pratique :

Le mercredi à 15h30 à Pézenas en plein air-hebdomadaire. Dimanche à 10h30 devant la salle des baumes de Lézignan-la-Cèbe occasionnelle.

Contact : Samra Yousfi Monod **06 71 83 43 64**

Mail : mhzen Garrigues@gmail.com

Site : meihuazhuang.org

La Cèba Pétanque



BUREAU 2020 :

Président : David OCCHUIZZI

Secrétaire Adjoint : Marcel GUITTON

Vice-Président : Jérôme CABROL

Trésorière : Béatrice OLLIER

Secrétaire : Dominique MONTAGNE

Trésorier Adjoint : Serge FERRÉRÈS

Nombre de Licenciés (es) : 50

Vu la crise sanitaire en 2020-2021, la fédération a appliqué le tarif de la licence à 20 €.

Le club a pris 5 € à sa charge. Le prix de la licence est donc passé à 15 €

Sympathisant(e)s : 26, tarif à ce jour 10 €

Comme en 2020, en raison des mesures sanitaires liées à la crise sanitaire Covid-19 nous n'avons pu organiser que le concours de Secteur promotion doublettes. Néanmoins, notre club a eu de bons résultats

Championnat de l'Hérault - Cadets :

Gaël SOULIÉ, Yohan PATRAC et Yanis CABROL remportent le titre de CHAMPIONS pour la 3^e fois. Ils sont qualifiés au Championnat de France et perdent en 1/32^e de finale

Périscolaire : En attente

Entraînements des jeunes : Date à déterminer

Entraînements séniors (Masculin & Féminin) :

le Mercredi soir 18h30

Championnat de l'Hérault - Minimes :

Nouveauté ! Un CABROL peut en cacher un autre ! Et oui, Esteban CABROL, associé à deux joueurs d'un autre club, obtiennent le titre de CHAMPIONS. Ils sont qualifiés au Championnat de France et perdent en 1/16^e de finale

La Cèba a félicité ces 4 joueurs et leur a offert une triplète de boules et un joli trophée. Félicitations aussi à Timéo, Nolann, Clément, Morgan et Lenny pour leur parcours au Championnat de l'Hérault Cadets qui ont reçu une belle coupe.

Championnat de l'Hérault - Triplettes féminines :

Isabelle POURCHET, Martine GUITTON et Stéphanie GARCIA s'inclinent en 1/4 de finale. Bravo à la classe féminine !

Tête à tête "Maître Joueur" du club :

Ce concours, réservé aux licencié(e)s et cartes de sympathisants, s'est déroulé sur notre magnifique boudrome.

Chez les femmes, Isabelle POURCHET bat Cristel CLAUSSON,

Chez les hommes, Romain FERRÉRÈS bat Noël CLERC,

Chez les jeunes, MANOUCH bat Yanis CABROL

Encore une année bien triste avec ce Covid qui nous a coupé nos activités sportives et amicales.

En 2022, nous organiserons 8 concours dont les éliminatoires de secteur Triplettes Séniors et espérons reprendre nos soirées du vendredi.

Nous vous souhaitons une belle et bonne année 2022 en espérant que le Covid sera derrière nous pour nous permettre de réaliser nos projets.

Arts Plastiques Lezignanais

Depuis 2020 jusqu'au début 2021, la pandémie du COVID, ne nous a pas été favorable :

- Arrêt des activités de l'atelier peinture,
- Pas de Salon des Arts Plastiques en juin 2020 et juin 2021.

Enfin, en septembre, réouverture de l'atelier, avec port du masque et pass sanitaire obligatoires. Nous espérons que 2022 soit bénéfique à tout le monde, et que nous retrouvions nos amis artistes ainsi que tous les amateurs de belles œuvres.



L'atelier peinture est ouvert tous les mardi après-midi, de 14h à 18h, à la M.V.A. Rue de la mairie.

Bonne année à tous et prenez soin de vous,

Président : M COLIN Jean-Claude

Pour tout renseignement, vous pouvez nous joindre :

Mail : aplez@hotmail.fr • Tél. : 06 45 82 71 09 ou : 06 24 51 20 22

Association des Producteurs d'oignons doux de Lezignan



Comme tous les secteurs de la vie associative l'activité de notre association a été ralentie par les conséquences de la situation sanitaire.

Un espace-temps de « liberté » nous a laissé la possibilité de co-organiser avec la municipalité la Foire à l'oignon le samedi 3 juillet. Merci à tous ceux qui ont contribué aux préparatifs.

L'importance de notre manifestation dans le calendrier des « marchés de producteurs » portés par la Chambre d'Agriculture de l'Hérault et soutenu par l'office de tourisme Cap d'Agde Méditerranée (CAHM), le conseil départemental de l'Hérault s'est confirmée.

Très tôt dans l'après-midi le stock de cèbes de Lezignan était en rupture.

Des visiteurs satisfaits et fidèles à notre rendez-vous ont profité de cette belle soirée de début d'été. Les exposants-producteurs à nouveau satisfaits de cette relation directe avec leur clientèle.

Depuis la rentrée de septembre, une nouvelle dynamique a été activée avec nos partenaires IRQUALIM • CHAMBRE D'AGRICULTURE • RÉGION OCCITANIE • DÉPARTEMENT de l'HÉRAULT – l'AGGLOMÉRATION HÉRAULT MÉDITERRANÉE et la commune de LÉZIGNAN-LA-CÈBE.

La reconnaissance des spécificités de la Cèbe de Lezignan est relancée pour obtenir les marques qualitatives et géographiques de l'aire de production, et la volonté de rassembler de nouveaux producteurs.

XII^e FOIRE À L'OIGNON DOUX & MARCHÉ DE PRODUCTEURS DE PAYS

SAMEDI 3 JUILLET 2021
à partir de 18H
sur l'Esplanade de Lezignan la Cèbe

OIGNON DOUX PAR NATURE
La Cèbe de Lezignan
PRODUCTEURS ASSOCIÉS

L'AUTENTIQUE CÈBE DE LÉZIGNAN C'EST LE MOMENT !

commune de Lezignan la Cèbe
CAP D'AGDE MÉDITERRANÉE
OFFICE DE TOURISME
AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE HÉRAULT



LE FOOT DES VILLAGES : LÉZIGNAN-LA-CÈBE, PÉRET, FONTÈS CABRIÈRES, ADISSAN, NIZAS ET CAUX

Assemblée d'automne : Après de multiples interruptions dans le calendrier des précédentes saisons, l'Assemblée Générale annuelle de juin dernier à Caux et des impossibilités de se réunir pour cette présentation de la saison 21/22, l'ES Cœur Hérault football a organisé son Assemblée Générale Ordinaire d'automne le mercredi 10 novembre à 18h30 à l'espace du Peyral à PERET.

L'occasion de faire le point sur le projet du club, sur le début de saison, de présenter en détail l'organigramme sportif et administratif de la saison en cours.

Ce rendez-vous se veut également convivial afin de faire plus ample connaissance avec le club, les différentes modifications, mesures gouvernementales et autres qui vont impacter cette saison mais lui permettre, espérons-le, d'arriver à son terme.

Cette assemblée générale s'est clôturée par un apéritif dînatoire (sur inscription).

Encadrement : Au rayon nouveautés, le club vient d'embaucher un directeur sportif, Brevet d'État, en la personne de Yannick Maia. Il est chargé de coordonner toute la partie sportive et de mener à bien le projet associatif 2021-2025 mis en place par le Comité Directeur, de mettre en place ou de développer des actions auprès des écoles et d'un public en situation de handicap. Yannick est un relais avec les dirigeants et le président afin de poursuivre la structuration du club.

L'arrivée de deux jeunes en services civiques l'aidera à pallier quelques manques, en matière de communication et de visibilité par exemple. Ils rejoignent une équipe d'éducateurs diplômés, à l'image des deux entraîneurs seniors Marcio Ribeiro (Animateur) et Amandine Doblans (Brevet d'État).



Côté sportif : L'arrivée de Caux dans l'Entente pour (nous l'espérons tous) une saison enfin complète nous permettra de partager les rencontres officielles sur deux sites : Caux et Fontès. Sans oublier la salle de sport de Péret qui offrira aussi des perspectives d'entraînement à nos équipes.

Notamment le tout récent et prometteur collectif de Filles (équipes à 11) à la recherche de quelques éléments supplémentaires.

Cette saison 2021/2022 notre club a toujours une section Baby (enfants nés en 2017) ainsi que des équipes dans les catégories U6 à U13, seniors garçons, seniors filles et vétérans. Les retours sont bons et les effectifs déjà bien fournis partout.

Nous travaillons aussi, grâce à une entente avec nos voisins d'Alignan et d'Aspiran (qui connaissent les mêmes problèmes d'effectifs) au maintien d'une équipe U15 qui recrute encore des joueurs de 13 et 14 ans, débutants ou confirmés.

Contacts : Le président Jacques Bilhac • Tél. : **06 20 54 51 94**,
le directeur sportif Yannick Maia • Tél. : **06 77 21 21 89**,
et le secrétaire Alain Mendez • Tél. : **06 31 18 83 88**.



Etat Civil

Naissances

16/12/2020	FENDEL Louna, Céline, Jeanne
06/01/2021	GUERRERO Jason, Ezechiël, Angel
04/03/2021	HARDY Eléanor
01/04/2021	GADEA Arthur
28/05/2021	ALMARIC Adèle, Agniété, Austeja
05/08/2021	DOUTEAUX Jeanne, Florence, Marie
26/08/2021	PATRAC MAURI Lyana, Virginie, Erica
26/08/2021	SALAS Lia, Françouelle
26/11/2021	BORJA Ezechiël, Jean-Marie, André, Gino

La municipalité adresse ses félicitations aux parents.

Mariages

21/11/2020	LANGÉVIN Nicolas OLIVIERA Samantha
26/06/2021	VAQUIER Jason, Paul, Daniel GOUIN Ysabelle, Eva
17/07/2021	ARGELIES Laurent, André, Jean GARCIA Sylvie, Lucette, Jacqueline
24/07/2021	FENDEL Camille, Maximilien, Armel MIMAUTL Charlotte, Christelle, Denise

*La municipalité adresse
ses vœux de bonheur aux époux.*

Décès

08/03/2021	PASTOR André
20/05/2021	LABINET Marinette, Yvette épouse BOCHE
22/06/2021	ROUSSEL Claude, Louis, Joseph
06/10/2021	OLLIER Pierre-Paul, Marie, Gaston
14/11/2021	FIGUEIREDO Amelia Da Assunca épouse ARNAL
15/11/2021	LOPEZ Margueritte épouse LEVÈRE
25/11/2021	BOUSQUET Gervais, Gaston, Émile
12/12/2021	HENRI Claude
16/12/2021	DURAND Didier, Raymond, René

La municipalité présente ses condoléances aux familles.

Les Trois Destins (les Parques) - Paul Thumann (1834-1908)

GRUPE MAJORITAIRE :

Fin d'année, l'heure du bilan puisque nous arrivons quasiment au tiers du mandat pour l'équipe municipale. Il est important de préciser que celui-ci n'est pas le simple fait de la « majorité » mais que les élus de « l'opposition » ont eux aussi leur part de responsabilité. En effet, ceux-ci n'oublient pas de relayer, sur leur page dédiée, les dysfonctionnements observés ici et là. Faut-il leur rappeler que, au même titre que les autres élus, ils sont invités dans les commissions municipales pour pouvoir discuter de ces sujets-là ?

Il est un peu facile « d'appuyer sur la gâchette » alors qu'en conseil municipal, seul lieu où leur présence est à peu près constante, ils approuvent majoritairement les divers points qui leur sont présentés. Régulièrement absents de la vie du village, sans proposition ni même expression sur leurs quelques votes de désapprobation, leur activité se résume à des déclarations solennelles et dénonciations diverses. C'est une étonnante pratique de leurs responsabilités d'élus municipaux.

Pendant, nous n'avons pas attendu que ces personnes daignent répondre favorablement aux multiples sollicitations que nous avons bien pu leur faire. Nous constatons à cette étape du mandat que, malgré les contraintes liées aux conditions sanitaires, la ligne de conduite que nous nous étions fixée est aujourd'hui suivie.

Les grands socles de notre programme, jeunesse, cadre de vie ou encore action en cœur de village, se mettent en place petit à petit grâce au travail des commissions qui préparent tous ces projets. Nous veillons à maîtriser l'évolution de notre village tout en y apportant toujours plus de qualité de vie. Nous nous attachons à réaliser l'ensemble des dossiers engagés et à venir, tout en maintenant une situation saine pour la commune et ses administrés. Nous, les 19 élus, avons été choisis pour mener pendant 6 ans les actions communales et nous devons donc assumer collectivement cet engagement.

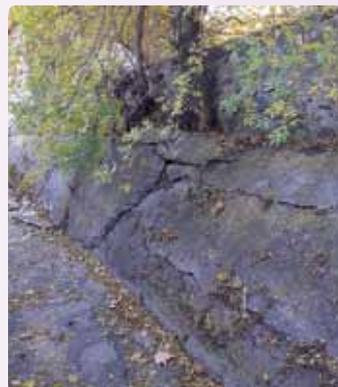
GRUPE MINORITAIRE :

LA SALUBRITÉ PUBLIQUE : NOTRE COMMUNE APPLIQUE LA METHODE PHOTOS... RÉACTION... !

La salubrité publique est l'un des pouvoirs propres du Maire. En matière de police administrative, le Maire est chargé entre autres, de veiller à la salubrité publique c'est-à-dire à l'ensemble de toutes les mesures d'hygiène qui préservent la santé de sa population... pour le bien-être physique et psychique de tous... c'est fondamental... et oui, c'est un enjeu quotidien. Les acteurs de la protection de la santé publique sont nombreux : l'article L.2212-2 du CGCT mentionne : "La police municipale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques. Elle comprend notamment : 1° Tout ce qui intéresse la sûreté..., ce qui comprend le nettoyage, l'éclairage, l'enlèvement des encombrements... ainsi que le soin de réprimer les dépôts, déversements, déjections, projections de toute matière ou objet de nature à nuire, en quelque manière que ce soit, à la sûreté ou à la commodité du passage ou à la propreté des voies susmentionnées ..."

Au niveau local c'est donc le maire, au titre de ses pouvoirs de police, qui doit assurer la santé publique. Il peut prendre des arrêtés complémentaires particuliers qui lui semblent nécessaires et indispensables en vue d'assurer la salubrité publique comme le mentionne l'article ci-après : "Art. L. 1311-2 Les décrets mentionnés à l'article L. 1311-1 peuvent être complétés... par des arrêtés du maire ayant pour objet d'édicter des dispositions particulières en vue d'assurer la protection de la santé publique dans le département ou la commune."

De quoi parlons-nous précisément ?



• Des poubelles qui encombrant les rues et qui ne sont pas ramenées au domicile après la collecte, • Des odeurs, en toutes périodes de l'année, • D'une pollution visuelle sous les fenêtres ou devant la porte même, • D'un risque d'accident (chutes, blessures...) • Des dépôts en tous genres comme des encombrants • Des déjections canines dans l'espace public, sur la voie douce, les espaces de détente... • Des rongeurs... Entretien la propreté de notre ville est fondamental. Nos concitoyens se plaignent du manque d'hygiène, d'un service peu efficace... et ils le disent, le redisent et le démontrent à l'aide de photos qui sont autant de preuves tangibles. Ils réclament des actions immédiates... qui tardent. L'absence d'entretien de l'espace communal du Caval Ferrant est également un problème : nous l'avons évoqué dans le Lézinfos de novembre dernier. La commune doit prendre les mesures nécessaires de nettoyage et d'enlèvement de tous les dépôts figurant dans le lit de ce cours d'eau qui traverse le village de part en part, charriant des déchets, des débris, de la terre et des pierres, fragilisant le talus en ciment. Une absence d'entretien qui facilite la prolifération des rongeurs, l'apparition de broussailles, de racines et même d'un arbre ! Aurait-on oublié qu'il y a des riverains le long du Caval Ferrant ? Les images sont éloquentes.

Encore une fois, faisons bouger les choses : exprimons-nous par la photographie et les écrits et attendons la... réaction !

LES DONNÉES LOCALES

BIEN-ÊTRE

Magné-Phi-Sens

Vincent PAYA Géobiologue/Sourcier Thérapies Energétiques
Tél. : 06 87 96 30 02 • Site : www.magne-phi-sens.fr

FOURNITURES - ALIMENTATION

Libre-Service

Annie et Didier FOURESTIER
6, Place du Jeu de Ballon
Tél. : 04 67 98 12 82

Boulangerie

Le Pétrin de Willi • 1, Place des Templiers
Tél. : 09 71 25 40 19
Mail : williamwahl@hotmail.fr

Maraîcher

Claude MIALET
56, Chemin de Caux • Tél. : 09 63 52 31 01

Maraîcher

Ets Fabrice MARTIN
7, Route de Cabrières

Couleurs de Terroirs (Vins)

Bernard VERDIER
17, Bis Avenue Achille Levère
Tél. : 06 23 75 17 12

Produits du Terroir

Franck SAN NICOLAS
8, Avenue Wladimir d'Ormesson
Tél. : 04 67 98 81 34

Restaurant Pizzeria O'RESTO

Z.A. du Guillaumant
Tél. : 06 61 18 90 82

Restaurant Le 2 BIS

2 Bis, Avenue Wladimir d'Ormesson
Tél. : 04 67 62 34 23

Restaurant Le BISTROT D'ÈVE

Avenue Wladimir d'Ormesson
Tél. : 07 8140 24 73

ARTISANTS - COMMERÇANTS

Bar Tabac – Jeux FDJ LA CEBA

100, Rue de la Mairie
Tél. : 06 89 39 40 86 / 06 21 14 19 94

BRICO BETON

Route Départementale 609
Tél. : 04 67 76 98 64 / 09 60 00 96 38

Maçonnerie Générale

Moustapha BOURHALEB
5, Lotissement Lou Roc
Tél. : 06 86 51 55 80

Maçonnerie

Frédéric DAYRE
Avenue de Bédillières
Tél. : 04 67 01 53 19

Maçonnerie

Michel FIDALGO
4 Bis, Rue du Moulin
Tél. : 09 60 10 97 50

Maçonnerie

David REY
4 Bis, Route de Cabrières
Tél. : 04 67 90 08 84

Menuiserie

Thierry CASES
13, Route de Cabrières
Tél. : 06 75 55 59 54

Menuiserie

ECO-HABITAT
Z.A. du Guillaumant - 12 RD 609
Tél. : 06 81 80 72 06

CF Plaquiste

Cédric FIN
Tél. : 06 19 13 85 18
Mail : cf.plaquiste@gmail.com

Plomberie Travaux d'entretien ATSOP

Franck MENELLA • 9, Rue du Guillaumant
Tél. : 04 67 39 64 89 – 06 83 25 06 63
Mail : contact.atsop@gmail.com

Electricité Générale

Dominique CROS
28 Bis, Chemin de Caux
Tél. : 06 15 22 67 16 / 04 67 09 47 81

Carreleur

Frédéric RAVOISIER
19, Rue des Garrigues
Tél. : 06 62 32 76 37

T.P.S.O. Travaux Publics

954, Chemin du Guillaumant
Tél. : 04 67 90 40 00 / 04 67 30 56 91

DESTOCK 34 ELEC

1, Place du Jeu de Ballon
Tél. : 06 95 88 22 82
Mail : destock-34-elec@free.fr

Producteur d'Oignons

Santiago GARCIA
Chemin des Barthes Hautes
Tél. : 06 78 32 07 96

Producteur d'Oignons

Jean-Noël MAZARS
5, Chemin de Caux

ARTISANTS - COMMERÇANTS

Revêtements de sols bétons allées et cours

Daniel MOQUET
D 609 – ZA Guillaumant
Tél. : 04 67 75 43 09

Conception d'univers automatisés en carton et papier

Virginie MARTIN
Tél. : 06 11 82 61 92
Mail : virgodeco@hotmail.fr

SERVICES ET DIVERS

Coiffure

Valérie CROS
14, Rue des Ecoles • Tél. : 04 67 31 63 67

Coiffure

CHARLOTTE COIFFURE
80, Bis Rue de Bédillières • Tél. : 06 5165 89 77

Coiffure

ESPACE BEAUTE • 21, Rue de la Mairie
Tél. : 04 67 09 48 11

WORLD'S FORM

3, Rue des Rosiers
Tél. : 04 67 98 37 56

Maison Assistantes Maternelles « Le Monde aux Merveilles »

200, Rue du Guillaumant
Tél. : 06 95 83 34 89
Mail : mondeauxmerveilles@gmail.com

Massages Bien-être et Détente Massage pour l'enfant et la famille

Isabelle MESSIAEN
Tél. : 06 51 20 62 50
Mail : isabelle-afleurdepeau@outlook.fr

PINCERNA Gestion de résidences secondaires • services de conciergerie

Linda RAUNIER • Tél. : 06 07 50 76 32
Mail : pincernaservices@gmail.com

Organisation : Mariages Cérémonies SOUFFLES DE FÉES

4 B, Avenue Wladimir d'Ormesson
Tél. : 06 20 72 51 12
Mail : contact@soufflesdefees.com

Création de sites internet

WEBAMATICS • Tél. : 04 30 72 25 31
Site : <http://webamatics.fr>

TAXI

François SARNIGUET • Tél. : 06 20 19 48 22
Mail : taxisarniguat@free.fr

Éducateur Canin à domicile

TOP EDUC34 – Laura TAMISIER
Tél. : 06 51 65 21 08
Mail : topeduc34@gmail.com

Toiletteur canin à domicile

LOOPY Toiletage
Tél. : 07 67 96 68 93
Mail : loopy.toiletage@outlook.fr

SERVICES ET DIVERS

AVREA FORMATION

Martine Arène • Tél. : 06.75.99.10.55
Mail : contact@avreaformation.fr
Site : www.avreaformation.fr

HOTEL-CATS.COM

Pension pour chats
13, Route de Cabrières
Tél. : 06 30 01 37 10

SERVICES ET DIVERS • AMBULANTS

Camping-Car Aménagé Esthétique

« Une Bulle de Bonheur » - Chloé CARLIER
Mardi de 9h30 à 15h30 • Parking des Écoles
Tél. : 06 38 40 56 39

Camion Ambulant Boucherie-Triperie

MAURI
Mardi de 11h à 12h
Face à la Mairie

Camion Ambulant Pat Traiteur

Spécialités de Mer • Tous les jeudis
Parking Place des Templiers
Tél. : 06 79 38 25 66

ACCUEIL - TOURISME

Gîte MONTUSSAC Française

10, Chemin de Caux
Tél. : 04 67 98 30 11
Port. : 06 27 28 00 70
Mail : Jean.montussac@wanadoo.fr

Chambres d'Hôtes « Les Chênes de DA-LI »

198, Avenue du Stade
Tél. : 06 83 39 67 96 • Port. : 09 72 06 99 65
Mail : lisdav34@gmail.com
Site : www.leschenesdedali.fr

La liste des entreprises lézignanaises figure également
sur le site internet de la commune :

www.mairie-lezignan-la-cebe.fr.

Si vous n'y figurez pas contactez la mairie au 04 67 98 13 68
pour que votre entreprise soit ajoutée.

Heures d'ouverture des services :
du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45.
le lundi de 14h00 à 17h00.

Accueil téléphonique : du lundi au jeudi toute la journée.

MÉMO - SERVICES

MAIRIE – AGENCE POSTALE

1, Rue de la Mairie
Tél. : 04 67 98 13 68
Site internet : www.mairie-lezignan-la-cebe.fr
Heures d'ouverture des services :
du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45.
le lundi de 14h00 à 17h00.
Accueil téléphonique :
du lundi au jeudi toute la journée.

SANTÉ

Médecin Dr Eric TINSEAU 6, Rue du Pigeonnier Tél. : 04 67 90 79 50	Pharmacie Pharmacie BRUN 23, Av. W. d'Ormesson Tél. : 04 67 98 03 01
------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------

Psychothérapeute
Véronique FRIOT-VIEILLE
1, Rue de l'Église
Tél. : 04 67 21 24 97 Port. : 06 79 27 71 79
mail : veronique.vieille@gmail.com

CULTE

Paroisses Saint-Roch en Piscénois et Notre Dame Val d'Hérault
Maison Paroissiale Saint Roch
19, Rue Henri Reboul Pezenas
Tél. : 04 67 98 16 35 Port. : 06 44 31 38 20
Site : www.catholique.pezenas.cef.fr
Mail : stjean.pezenas@club-internet.fr

FOURRIÈRE ANIMALE

Chemin du Canalet,
lieu-dit Roque-Haute, 34500 VIAS
Tél. : 04 67 21 79 46
Site : www.sivom-agde.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h00

SÉCURITÉ

Gendarmerie de Pézenas : 04 67 98 13 65
Police secours : 17
Pompiers : 18
Police Municipale : 04 67 98 92 94
mail : policemunicipale@lezignanlacebe.fr

ÉCOLE

La salsepareille
1, Rue de l'Égalité
Tél. : 04 67 98 19 16
Mail : Ce0341251A@ac-montpellier.fr

CULTURE

Médiathèque Adèle Foli
15, Rue des Écoles
Tél. : 04 67 09 98 40
Site internet : www.mediatheque.cahm.net
Heures d'ouverture :
• Mardi de 10h00 à 12h00
• Mercredi de } 10h00 à 12h00 et
• Vendredi de } de 14h30 à 18h30
• Samedi de 10h00 à 12h00

TRI ET DÉCHETS

SICTOM AGDE - PÉZENAS
27, Av. de Pézenas - 34120 Nézigian l'Évêque
Tél. : 04 67 98 45 83
Fax : 04 67 98 05 98
Adresse postale : BP 112 - 34120 Pézenas
Site : www.sictom-pezenas-agde.fr
Mail : contact@sictom-pezenas-agde.fr
Ordures ménagères : lundi matin (bac vert)
Bio déchets : jeudi matin (bac orange)
Papiers, cartons : vendredi matin (bac jaune)

URGENCES

Urgences : composer le 112
Samu Social : composer le 115



JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 S Jour de l'An	1 M Ella	1 M Aubin	1 V Hugues	1 D Fête du Travail	1 M Justin
2 D Basile	2 M Présentation	2 M Charles le B.	2 S Sandrine	2 L Boris	2 J Blandine 22
3 L Geneviève	3 J Blaise	3 J Guénolé 09	3 D Richard	3 M Phil., Jacq.	3 V Kévin
4 M Odilon	4 V Véronique	4 V Casimir	4 L Isidore	4 M Sylvain	4 S Clotilde
5 M Edouard	5 S Agathe	5 S Olive	5 M Irène	5 J Judith	5 D Igor - Pentecôte
6 J Epiphanie	6 D Gaston	6 D Colette	6 M Marcellin	6 V Prudence	6 L Lundi de Pentecôte
7 V Raymond	7 L Eugénie	7 L Félicité	7 J J.-B. de la S.	7 S Gisèle	7 M Gilbert
8 S Lucien	8 M Jacqueline	8 M Jean de Dieu	8 V Julie	8 D Victoire 1945 Commémoration	8 M Médard
9 D Alix	9 M Apolline	9 M Françoise	9 S Gautier	9 L Pacôme	9 J Diane 23
10 L Guillaume	10 J Arnaud	10 J Vivien	10 D Fulbert	10 M Solange	10 V Landry
11 M Paulin	11 V N.-D. Lourdes	11 V Rosine	11 L Stanislas	11 M Estelle	11 S Barnabé
12 M Tatiana	12 S Félix	12 S Justine	12 M Jules	12 J Achille	12 D Guy
13 J Yvette	13 D Béatrice	13 D Rodrigue	13 M Ida	13 V Rolande	13 L Antoine de Padoue
14 V Nina	14 L Valentin	14 L Mathilde	14 J Maxime	14 S Mathias	14 M Elisée
15 S Rémi	15 M Claude	15 M Louise	15 V Patern	15 D Denise	15 M Germaine
16 D Marcel	16 M Julienne	16 M Bénédicte	16 S Benoît-Joseph	16 L Honoré	16 J Aurélien
17 L Roseline	17 J Alexis	17 J Patrice	17 D Pâques	17 M Pascal	17 V Hervé
18 M Prisca	18 V Bernadette	18 V Cyrille	18 L Lundi de Pâques	18 M Éric	18 S Léonce
19 M Marius	19 S Gabin	19 S Guerre Algérie Commémoration	19 M Emma	19 J Yves	19 D Romuald
20 J Sébastien	20 D Aimée	20 D Alessandra	20 M Odette	20 V Bernardin	20 L Silvère
21 V Agnès	21 L P. Damien	21 L Clémence	21 J Anselme	21 S Constantin	21 M Rodolphe
22 S Vincent	22 M Isabelle	22 M Léa	22 V Alexandre	22 D Emile	22 M Alban
23 D Barnard	23 M Lazare	23 M Victorien	23 S Georges	23 L Didier	23 J Audrey
24 L Fr. de Sales	24 J Modeste	24 J Cath. de Suède	24 D Fidèle	24 M Emma	24 V Jean-Baptiste
25 M Conv. S. Paul	25 V Roméo	25 V Humbert	25 L Marc	25 M Sophie	25 S Prosper
26 M Paule	26 S Nestor	26 S Larissa	26 M Alida	26 J Ascension	26 D Anthelme
27 J Angèle	27 D Honorine	27 D Habib	27 M Zita	27 V Augustin	27 L Fernand
28 V Th. d'Aquin	28 L Romain	28 L Gontran	28 J Jour du Souv.	28 S Germain	28 M Irénée
29 S Gildas		29 M Gwladys	29 V Cath. de Si.	29 D Aymar	29 M Pierre - Paul
30 D Martine		30 M Amédée	30 S Robert	30 L Ferdinand	30 J Martial
31 L Marcelle		31 J Benjamin		31 M Visitation	

JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
1 V Thierry	1 L Alphonse	1 J Gilles	1 S Thér. de l'E.	1 M Toussaint	1 J Florence
2 S Martinien	2 M Julien-Eym.	2 V Ingrid	2 D Léger	2 M Jour des Défunts	2 V Viviane
3 D Thomas	3 M Lydie	3 S Grégoire	3 L Gérard	3 J Hubert	3 S François-Xavier
4 L Florent	4 J Jean-Marie, Vianney	4 D Rosalie	4 M Fr. d'Assise	4 V Charles	4 D Barbara
5 M Antoine	5 V Abel	5 L Raïssa	5 M Fleur	5 S Sylvie	5 L Gérard
6 M Mariette	6 S Transfiguration	6 M Bertrand	6 J Bruno	6 D Bertille	6 M Nicolas
7 J Raoul	7 D Gaétan	7 M Reine	7 V Serge	7 L Carine	7 M Ambroise
8 V Thibault	8 L Dominique	8 J Nativité N.-D.	8 S Pélagie	8 M Geoffroy	8 J Imm. Conception
9 S Amantine	9 M Amour	9 V Alain	9 D Denis	9 M Théodore	9 V Guadalupe
10 D Ulrich	10 M Laurent	10 S Inès	10 L Ghislain	10 Léon	10 S Romaric
11 L Benoît	11 J Claire	11 D Adelphe	11 M Firmin	11 V Armistice 1918	11 D Daniel
12 M Olivier	12 V Clarisse	12 L Apollinaire	12 M Wilfried	12 S Christian	12 L Jeanne F.C.
13 M Henri, Joël	13 S Hippolyte	13 M Aimé	13 J Géraud	13 D Brice	13 M Lucie
14 J Fête Nationale	14 D Evrard	14 M La Croix	14 V Juste	14 L Sidoine	14 M Odile
15 V Donald	15 L Assomption	15 J Roland	15 S Thér. d'Avila	15 M Albert	15 J Ninon
16 S N-D Mt-Carmel	16 M Armel	16 V Edith	16 D Edwige	16 M Marguerite	16 V Alice
17 D Charlotte	17 J Hyacinthe	17 S Renaud	17 L Baudoin	17 J Elisabeth	17 S Gaël
18 L Frédéric	18 M Héliène	18 D Nadège	18 M Luc	18 V Aude	18 D Gatién
19 M Arsène	19 V Jean-Eudes	19 L Émilie	19 M Ren	19 S Tanguy	19 L Urbain
20 M Marina	20 S Bernard	20 M Davy	20 J Adeline	20 D Edmond	20 M Théophile
21 J Victor	21 D Christophe	21 M Matthieu	21 V Céline	21 L Prés. Marie	21 M Pierre Can.
22 V Marie-Madeleine	22 L Fabrice	22 J Maurice	22 S Elodie	22 M Cécile	22 J Fr.-Xavière
23 S Brigitte	23 M Rose de L.	23 V Constant	23 D Jean de C.	23 M Christ Roi	23 V Armand
24 D Christine	24 M Barthélemy	24 S Thèle	24 L Florentin	24 J Flora	24 S Adèle
25 L Jacques	25 J Louis	25 D Hermann	25 M Crépin	25 V Cath. L.	25 D Noël
26 M Anne, Joachim	26 V Natacha	26 L Côte, Damien	26 M Dimitri	26 S Delphine	26 L Etienne
27 M Nathalie	27 S Monique	27 M Vinc. de P.	27 J Emeline	27 D Séverin	27 M Jean
28 J Samson	28 D Augustin	28 M Venceslas	28 V Simon, Jude	28 L Jacq. de la M.	28 M Innocents
29 V Marthe	29 L Sabine	29 J Michel	29 S Narcisse	29 M Avent	29 J David
30 S Juliette	30 M Fiacre	30 V Jérôme	30 D Bienvenue	30 M André	30 V Roger
31 D Ignace de L.	31 M Aristide		31 L Quentin		31 S Sylvestre

TOUTES LES MANIFESTATIONS SONT SOUS RÉSERVE DE L'ÉVOLUTION DES CONTRAINTES SANITAIRES.

ZONE A
Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers

ZONE B
Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg

ZONE C
Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

